

inondations. Cela est si vrai que dès que les premières précautions furent prises, après 1838-1840, le quartier connut une prospérité immédiate. On remarque à ce point de vue un contraste étonnant entre les plans antérieurs à 1840 et les plans postérieurs.

Les inondations avaient toujours été, nous l'avons vu, le fléau naturel et périodique de la plaine de la Guillotière. On avait de tout temps essayé de s'en garantir en construisant des digues. En fascines et en terre d'abord ; mais elles duraient peu — chaque grosse crue les emportait. En pierre ensuite, mais elles étaient manifestement insuffisantes (1).

Or, précisément au moment où le développement de la Guillotière se prononçait, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il y eut toute une série de violentes inondations : 1801, 1812, celle de 1825 qui enleva quatre arches du pont Morand, celle de 1840 surtout qui détruisit plus de deux cents maisons à la Guillotière. Le seul moyen de lutte efficace était l'endiguement du Rhône par la construction sur la rive gauche de digues et de quais analogues à ceux de la rive droite qui existaient depuis longtemps et protégeaient Lyon (2). Mais la ville de la Guillotière n'était pas assez riche pour mener à bien cette entreprise. Il fallait l'appui financier de Lyon et Lyon ne paraissait pas s'intéresser à ce projet. Certains propriétaires lyonnais ne voyaient-ils pas déjà d'un très mauvais œil le développement des constructions sur la rive gauche qui faisait baisser les loyers du centre ?

Toutefois des voix autorisées finirent par émouvoir les Lyonnais. Deux mémoires adressés en 1826 et en 1834 à l'Académie de Lyon sont curieux à cet égard. L'auteur (3) du mémoire de 1834 y démontre, non sans exactitude, que le Rhône s'est, à plusieurs reprises, déplacé dans sa plaine, la balayant de gauche à droite et inversement (4). Du pied des Balmes Viennoises (Jonage, bas de Montchat) où il a coulé jadis, son cours a été reporté

---

(1) On avait construit en 1756 la digue de la Tête-d'Or pour aménager le domaine de la Part-Dieu. On construisit ensuite une digue oblique en aval du pont Morand, mais les deux ports : port aux Bois, port aux Pierres au nord et au sud du pont du Rhône étaient une brèche pour les eaux.

(2) Voir A. Kleinclausz, *op. cit.*

(3) Gaillard, *Mémoire sur l'endiguement du Rhône à la Société royale d'agriculture et histoire naturelle de Lyon*, 1834.

(4) Voir aussi mémoire de l'ingénieur en chef Favier, 1827.